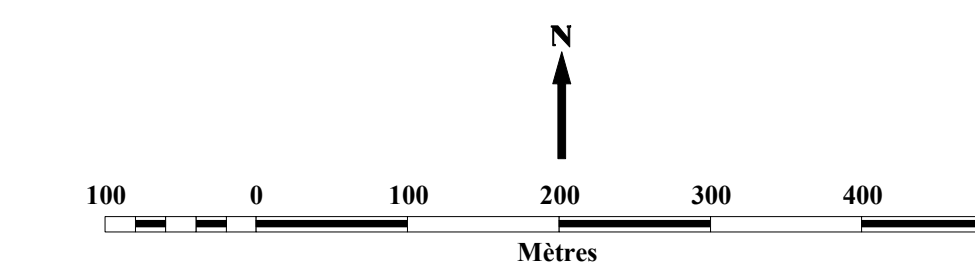





Echelle : 1:5 000  
PLU approuvé le 16 septembre 2019  
Modification n°1 du PLU approuvée le 2 mai 2023

L'Atelier d'Ys  
21 rue du Treille  
35550 La Motte  
02.99.66.67.81



Échelle: 1:5 000



**ZONES URBAINES**

- UC (Centre-bourg - Centralité SCoT)
- UE (Extensions pavillonnaires - Enveloppe urbaine SCoT)
- UEp (ZAC du Poirier - Enveloppe urbaine SCoT)
- UL (Équipements collectifs)
- UA (Activités économiques)
- UAg (Parc d'activité communautaire des Portes de Bretagne - La Gaultière)

**ZONES D'URBANISATION FUTURE**

- 1AUep (À vocation principale d'habitat - Enveloppe urbaine SCoT)
- 1AUL (À vocation d'équipements collectifs)
- 1AUAg (À vocation économique)
- 2AU-2AUep (À vocation principale d'habitat à moyen terme)

**ZONES AGRICOLES**

- A (Espace agricole)
- AI (STECAL à vocation économique)

**ZONE NATURELLE**

- N (Espace naturel)

**PRESCRIPTIONS DIVERSES**

- Zone de nuisances sonores de 250 mètres depuis l'axe de la LGV
- Secteurs d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

**DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE**

- Protection environnementale
- Élément de paysage (L. 151-23 du CU) - Boisement
- Élément de paysage (L. 151-23 du CU) - Haie
- Zones humides
- Protection architecturale et historique
- Changement de destination d'un bâtiment agricole (L. 151-11 du CU)

**SERVITUDES PARTICULIÈRES**

- Zones de présomption de prescription archéologique
- Atlas des zones inondables des affluents de la Vilaine
- Protection des commerces
- Emplacements réservés

**INFORMATIONS DIVERSES**

- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Secteur d'information sur les sols

- Cuve d'ammoniac
- P1 - rayon de 285 mètres
- P2 - rayon de 850 mètres
- P3 - rayon de 1 835 mètres

**CERECO**

- Aléa thermique

**LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
1	Réalisation d'une liaison douce	Commune	554 m²
2	Elargissement du passage Saint-Vincent de Paul	Commune	75 m²
3	Réalisation d'un accès à la zone à urbaniser	Commune	540 m²
4	Réalisation d'une liaison douce vers Châteaugiron	Commune	3 283 m²
5	Réalisation d'un arrêt de bus	Commune	244 m²
6	Réalisation d'une aire de stationnement	Commune	593 m²
7	Sécurisation de la circulation piétonne	Commune	83 m²